



FICHE DE CANDIDATURE

Passeport ROUGE

à retourner au Comité régional des pays de la Loire

FORMATION n° 3993

Formule : autonomie

Dates : 2 avril 2016

Date limite d'inscription : 14 mars 16

Lieu : Nantes IUT centre (Bloc) et Suaps (Diff)

Tarif national: 97 €

Tarif régional -50% : 48.50 € (uniquement pour licenciés des pays de la loire)

Arrhes à verser : 15 € pour tous

Cadre réservé au Comité régional

Chèque d'arrhes n°

Banque :

Montant :

Chèque Solde n°

Banque :

Montant :

Total arrhes + solde :

doit:

Mineur :

Auto parentale fournie : OUI NON

Attestation voies fournie : OUI NON

Attestation compétition vérifiée : OUI
NON

Nom : Prénom : Né(e) le :

Adresse :

Code postal et Ville

Téléphone : Portable : E-mail :

Profession : club FFME : N° de licence FFME :

Etes-vous pris en charge dans le cadre de la formation continue ?

NON

OUI – Organisme de prise en charge :

Prendre contact avec le Service Formation : **01.40.18.76.61**

Personne à prévenir en cas d'accident

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone Portable : E-mail :

Retournez votre dossier au responsable administratif du stage

Pièces à joindre au dossier : (seuls les dossiers complets seront pris en compte)

- un chèque d'arrhes d'un montant de 15 € (sauf pour les personnes prises en charge dans le cadre de la formation continue)
- Attestation de Participation à une compétition de niveau régional au moins en bloc, difficulté ou vitesse (compétiteur ou officiel) : fournir la fiche de résultats à chercher sur le site de la ffme dans résultats des compétitions.
- Réalisation d'au moins 20 voies du niveau exigé sur au moins 5 sites sportifs différents, attestée par le club. Voir fiche jointe
- autorisation parentale pour les mineurs (au dos ou sur papier libre)

En cas d'annulation de la part du stagiaire :

- annulation dans le mois précédent le début du stage : les arrhes et les droits fédéraux restent acquis
- interruption en cours de formation en cas de force majeure : les arrhes et les droits fédéraux restent acquis. Le stagiaire règle un coût de formation au prorata du nombre de jours effectués

Signature du candidat